

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 21 Juin 2022

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**13 Titulaires****1 Suppléant**Pouvoirs :**5**Votants :**19 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

16 Juin 2022

**Délibération n°
2022.06.23****L'an deux mil vingt-deux et le vingt et un juin**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol-sur-Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Paul THIOLLERE (suppléant), Frédéric GIMBERT, Laurent BERNARD.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD
Michel JOUBERT a donné pouvoir à Laurent BERNARD
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absents : Daniel FAVIER, Bernard SOUVIGNET, Laurent DUPLOMB, Didier PINOT.

Attribution du marché traitement du tri de la collecte sélective

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical qu'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publiée au BOAMP et au JOUE le 20 Avril 2022 et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Centre de Gestion de la Haute-Loire concernant le marché relatif au traitement du tri de la collecte sélective du SYMPTTOM.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 21 Juin 2022 à 17h30 pour procéder à l'analyse des offres des candidats.

Après analyse de l'unique dossier déposé, la CAO a décidé de retenir :

- **La société Altriom**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer le marché de traitement du tri de la collecte sélective à la société Altriom
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.YMPTTOM
17, Rue du Général de Chabron
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET